

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

DATE DE CONVOCATION 29.03.2024	L'an deux mille vingt-quatre Le 04 avril à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD, <u>Etaient présents :</u> Mme CHARPENTIER, M. DUBRAY, Mme DELTRUC, M. VAUTIER, Mme AUFFRET, Mme SANSONE, M. BESSIERE, Mme PLUZANSKI, Mme MAES, M. CARON, M. COPIER, M. WISNIEWSKI, Mme TOUGNE CABES Formant la majorité du conseil en exercice.
DATE D’AFFICHAGE 29.03.2024	<u>Absents excusés :</u> M. DELTRUC, M. BAVIERE, Mme VAN DER BEKEN, M. BLIN, Mme DE PUERTAS JOSEPH
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 19 PRESENTS 14 VOTANTS 15	<u>Pouvoir :</u> M. DELTRUC à M. GUIARD <u>SECRETAIRE :</u> Mme SANSONE a été élue secrétaire de séance
Délibération N° 12.24 <u>Objet :</u> TARIFS LOTO 2024	Monsieur le Maire informe l’assemblée que dans le cadre de l’organisation du loto, il est proposé les tarifs du loto 2024 qui se déroulera le vendredi 31 mai 2024. <u>Tarifs :</u> <u>Cartons :</u> 1 carton : 3.00 € 6 cartons : 15.00 € 13 cartons : 25.00 € <u>Boissons/nourritures :</u> Bouteille d’eau plate : 1.00 € Bouteille d’eau pétillante : 1.50 € Sodas (Coca Cola, Ice Tea, Oasis) : 2.00 € Saucisson : 3.00 € Tomates cocktail : 3.00 € Chips : 1.00 € Gâteaux : 3.00 € Popcorn : 1.50 € Le prix de vente des enveloppes gagnantes est fixé à 1.00 €. Il est APPROUVÉ à l’UNANIMITÉ , les tarifs pris concernant le loto 2024. Délibéré les jour mois et an que dessus, Fait à BOISSY L’AILLERIE, le 09/04/2024 <p style="text-align: center;"><u>Le Maire</u> : M.GUIARD</p>